10 NUM 35168 178 - MAURE-DE-BRETAGNE - 1793 - 1794 - Mariages - COMMUNE

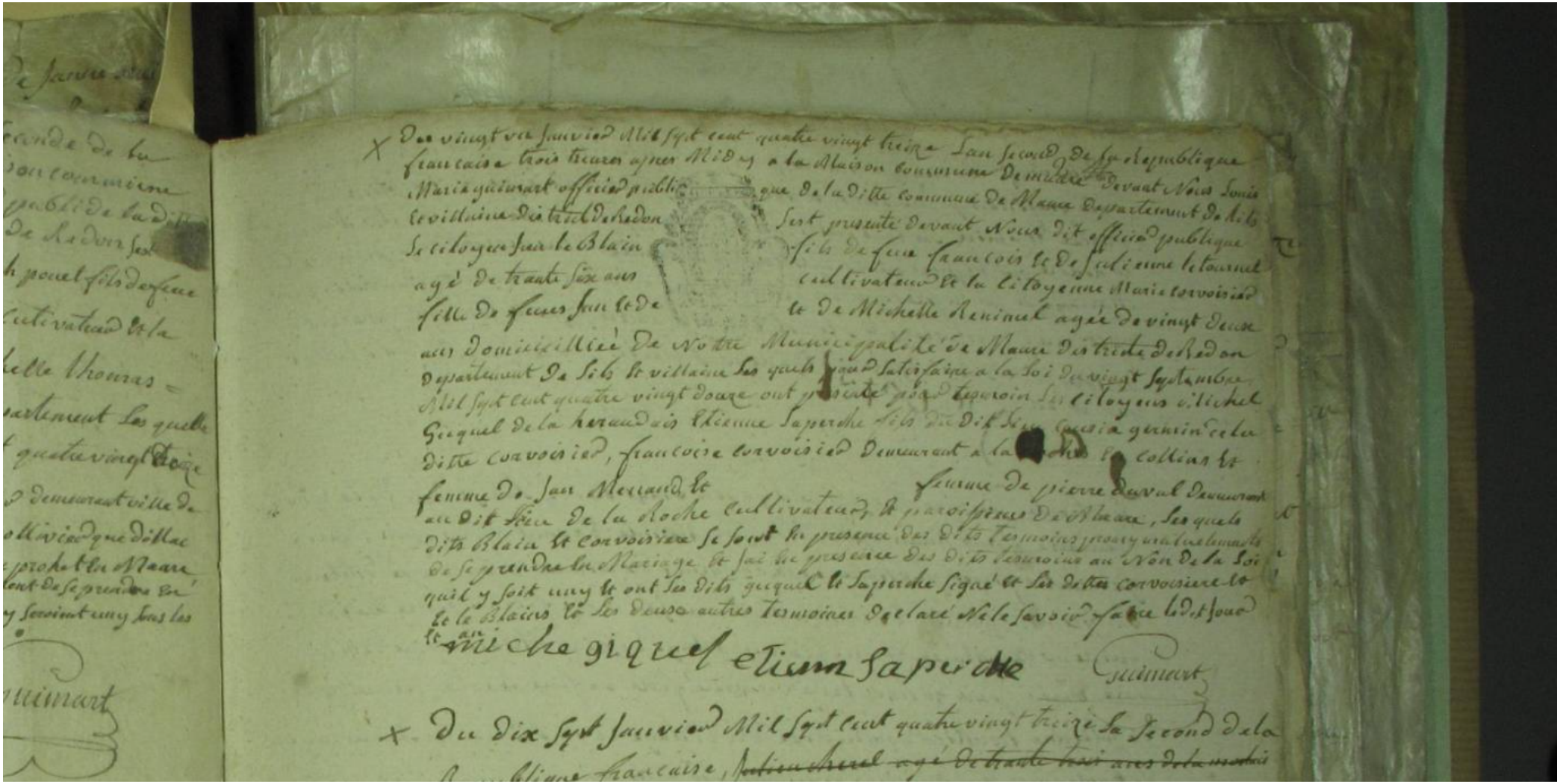

Du vingt un Janvier Mil Sept cent quatre vingt treize Lan second de la republique
francaise trois heures apres Midy a la Maison commune de Maure Devant Nous Louis
Marie Guivarch officier public [illegible] que de la ditte commune de Maure Departement de Ille
et villaine District de Redon [illegible] Sont presentes devant Nous dit officier publique
le citoyen Jean le Blain [illegible] fils de feu francois le Blain et de feue Catherine Letournel
agé de trente six ans [illegible] cultivateur et la citoyenne Marie Corvoisier
fille de feu Jean le de [illegible] le de Michelle Reminet agée de vingt deux
ans domiciliée de notre Municipalité de Maure District de Redon
Departement de Ille et villaine les quels [illegible] quand satisfaire a la loi du vingt Septembre
Mil Sept cent quatre vingt douze ont presenté pour temoin les citoyens Michel
Giquel de la Herandais Etienne Saperche fils du dit feu Gervais germin cette
ditte Corvoisier, francoise Corvoisier demeurant a la [illegible] Collins et
femme de Jean Merrand et [illegible] femme de pierre Duval demeurant
au dit lieu de la Roche cultivateurs et paroissiens de Maure, les quels
dits Blain et Corvoisier se sont les presents dits temoins pour y naturellement
de se prendre en Mariage et fait en presence des dits temoins au nom de la loi
quil y soit uny et ont les dits giquel et Saperche signé et les dites Corvoisier et
le le Blain et les deux autres temoins declaré ne le savoir faire le dit jour
et an Michel giquel etienne Saperche signé

Du dix Sept Janvier Mil Sept cent quatre vingt treize Lan second de la
Republique francaise, ~~Julien Chenel agé de trente trois ans de la municipalité~~